

## **Mimosa du Bonheur le 31 janvier et le 1<sup>er</sup> février 2020**

### **Aidez les enfants défavorisés à accéder aux loisirs**

**La traditionnelle vente du *Mimosa du Bonheur* revient le vendredi 31 janvier et le samedi 1<sup>er</sup> février 2020. Réunis comme chaque année pour cette action de solidarité, le CPV, Caritas Jeunesse, la Croix-Rouge genevoise et leurs bénévoles interviendront sur plusieurs stands du canton de Genève. Les fonds récoltés sont destinés au financement des camps de vacances et des journées loisirs pour des enfants dont la famille traverse des difficultés sociales et/ou financières.**

Vous avez sûrement appris à les reconnaître, chaque année en fin janvier, dans les centres commerciaux et dans les espaces publics du canton de Genève, souriant-e-s avec leurs jolis bouquets de fleurs couleur soleil ! En effet, des centaines de bénévoles du CPV, Caritas Jeunesse et la Croix-Rouge genevoise iront à votre rencontre le 31 janvier et le 1<sup>er</sup> février prochains pour vous proposer un bouquet (15 fr.) ou un brin (5 fr.) de mimosa.

Durant la guerre 1939-1945, la Croix-Rouge organise l'accueil et le placement en Suisse de dizaines de milliers d'enfants, dont beaucoup proviennent de la région de Cannes. Après la guerre, la France remercie la Suisse avec des fleurs de mimosa qui sont distribuées dans les hôpitaux de Genève. Reprenant cette initiative, une première vente de mimosa a lieu en 1948. Elle est reconduite chaque année et devient l'action « Mimosa du Bonheur ».

La vente du Mimosa du Bonheur permet à de nombreux enfants dans le besoin de bénéficier, voire de découvrir pour la toute première fois, des activités divertissantes, éducatives ou sportives.

*« Je vous remercie pour ce que vous faites. Je veux que mes enfants puissent partir en vacances mais je n'en ai pas les moyens. Grâce à vous, vos explications et votre accompagnement pour l'obtention de cette aide financière, mes enfants peuvent partir en vacances au moins une semaine chaque année. **C'est le seul moment que je peux leur offrir et je vous en remercie vraiment.** »,* témoigne une maman.

*« Je suis à la retraite et nous sommes séparés avec ma femme donc la situation financière est vraiment difficile. Sans le Fonds Mimosa, ma fille ne pourrait pas partir en camp et profiter de ses activités sportives. Pourtant, le sport lui a permis de soigner ses ennuis de santé et, d'ailleurs, depuis qu'elle le pratique régulièrement elle n'en a plus jamais eus. **Merci à vous pour ce que vous faites pour nos enfants, grâce à vous ma fille va bien.** »,* confie un papa.

En 2019, grâce à la générosité des Genevois-e-s, 92 814 fr. ont été récoltés par les trois associations et utilisés auprès de 325 enfants.

Contacts :

David Muller, responsable de l'action *Mimosa du Bonheur*, Croix-Rouge genevoise,  
tél. 022 304 04 07, [benevolat@croix-rouge-ge.ch](mailto:benevolat@croix-rouge-ge.ch), <https://www.croix-rouge-ge.ch/>

Laura Beguin, responsable de l'attribution du Fonds Mimosa à la Croix-Rouge genevoise,  
tél. 022 304 04 10, <https://www.croix-rouge-ge.ch/fonds-mimosa>

Roxane Müller, animatrice socioculturelle Caritas Jeunesse,  
tél. 022 708 04 14, [info@caritas-jeunesse.ch](mailto:info@caritas-jeunesse.ch), <http://www.caritas-jeunesse.ch/>

Anouk Deléaval, chargée de communication interne & événementiel, CPV,  
tél. 022 809 49 79, [info@camps.ch](mailto:info@camps.ch), <https://www.camps.ch/fr/info/aides-financieres>